

CONFIDENTIEL

Kongeriket Marokkos Ambassade
Oslo 814



سجل وزارة الخارجية
أوسلو

302 118/2014

CONFIDENTIEL

A

Monsieur le Ministre
des Affaires Étrangères et de la Coopération
-Rabat-

Oslo, le 18 mars 2014

118/2014

118/2014

1815

18 MARS 2014

Destinataire Principal : Cab - DG9/1
Destinataire CC : MD-SG/4- DG 7/4-DG8/1

Objet : Islande/ Visite de la délégation parlementaire marocaine (13-14 mars 2014)

J'ai l'honneur de vous faire part ci-après, de la teneur des entretiens ayant eu lieu avec les différents interlocuteurs islandais, et ce, au cours de la visite de la délégation parlementaire marocaine, les 13 et 14 du mois courant.

1. Entretien avec le Ministère des Affaires Étrangères:

J'ai été reçue, à ma demande, par le Directeur Général des Affaires Internationales et de Sécurité qui a été, audionné par la Commission des Affaires Étrangères du parlement islandais, lors de l'examen du projet de résolution sur le Sahara.

Le responsable islandais a tenu à souligner ce qui suit:

- Le Ministère des Affaires Étrangères islandais n'a pas été impliqué dans les préparatifs du projet en question ;
- La position du gouvernement islandais repose sur l'importance de trouver une solution politique à la question du Sahara basée sur l'autodétermination: "Iceland considers it very urgent that the international community give more attention to the unresolved issue. Within the UN, Iceland has emphasized the importance of a political solution based on the right of self-determination of inhabitants of Western Sahara".

Prenant note du ton conciliant du responsable islandais, j'ai mis en exergue l'importance qu'accorde le Maroc à un engagement positif de la Communauté Internationale pour aider les parties à parvenir à une solution négociée au différend régional, dont la responsabilité entière incombe à l'Algérie.

Sagissant de la référence à la solution politique, j'ai tenu à rappeler le cadre défini du concept de l'autodétermination par le Conseil de Sécurité, qui a assorti son exercice en le mettant **dans le contexte des arrangements conformes aux principes et objectifs de la Charte des Nations Unies**. Ces arrangements renvoient à tout statut qui pourrait être négocié par les parties. Le responsable islandais s'est déclaré favorable à reprendre la formule agréée par le Conseil de Sécurité. Je me suis également entretenue avec le Directeur Général sur d'autres points qui feront l'objet d'envois séparés aux Départements concernés.

2. Visite au Parlement islandais:

J'ai accompagné la délégation parlementaire marocaine au Parlement islandais et après avoir effectué une visite de courtoisie à son Président, une réunion a été tenue avec les membres de la Commission des Affaires Étrangères. Ont assisté à cette réunion, le Président, issu du Parti de l'Indépendance de droite, ainsi que trois parlementaires, respectivement membres de l'Alliance socialiste, du Mouvement Vert de gauche (auteur en chef du projet de résolution) et du parti des Pirates (l'Islande est le seul pays au monde ayant un parti des pirates). M. Ossur Skarphéonsson, ancien Ministre des Affaires Étrangères, leader de l'Alliance socialiste, s'est contenté d'assister sans participer à la discussion.

Les interventions des membres de la délégation marocaine ont porté notamment, sur les points suivants:

- L'historique du différend en revenant sur les péripéties du recouvrement du Sahara et le rôle d'Al Jamaa à cet égard ;
- La marche verte ;

- Le Principe de l'autodétermination,
- L'implication de la population du Sahara dans la vie partisane.

Tout en remerciant la délégation pour ses interventions, le Président a orienté la discussion sur le projet de résolution sur lequel il souhaiterait avoir, faut-il le rappeler, des éléments nouveaux lui permettant de couvrir le projet déjà adopté par sa Commission.

A cet effet, je me suis employée à déconstruire l'argumentaire des auteurs du projet de résolution en insistant notamment, sur :

- La portée politique de toute résolution du parlement et l'exploitation qui s'en suivrait par l'Algérie et le Polisario ;
- L'appel de la Communauté Internationale à une solution politique ;
- La sagesse du Conseil de Sécurité qui a reconnu la prééminence de l'autonomie en tant que proposition crédible de la solution politique et satisfaisant les paramètres de l'autodétermination. J'ai rappelé, à cet égard, les choix européens privilégiant des options d'autonomie et de partage de pouvoir (power sharing), étant les modernes formes de règlement des différends. Cet aspect a été mis à contribution pour répondre à une question du représentant du parti des Pirates quant à notre vision d'une solution durable.

L'auteur du projet de la résolution en question a précisé, pour sa part, que l'interrogation soumise au parlement à la Question Nationale s'explique par le soutien historique des Islandais au droit à l'autodétermination, aux droits de l'homme et à la démocratie. Des réponses appropriées lui ont été fournies notamment, sur le parcours démocratique de notre pays.

Se voulant rassurant, le parlementaire islandais a indiqué qu'il ne prend pas de position sur la question du référendum et que le projet de résolution ne devrait pas être perçu comme une intervention dans les affaires internes. Tout au plus, il s'agit d'une position de principe sur la question de l'autodétermination conformément à la tradition islandaise nous l'indiqué.

3. Rencontre avec le Maire de Reykjavik:

La présence d'une communauté marocaine, bien que ne dépassant pas les 500 personnes, constitue néanmoins le tiers de la communauté musulmane dans un pays qui connaît très peu le monde musulman. Dans ce contexte, cette Mission a jugé opportun d'organiser une réunion entre la délégation marocaine et le Maire de Reykjavik.

Des opportunités de coopération sur le plan de la gestion des villes et la participation dans des événements culturels ont été explorées. Un projet de jumelage de Reykjavik avec éventuellement Essouira ou Tanger (similitude quant à l'ouverture sur la mer et la dimension culturelle) a été également proposé.

Au cours de cette visite de courtoisie, le Maire et son staff ont tenu à commenter les tensions existantes entre les marocains affiliés au Centre islamique, présidé par le Marocain Karim Askari, et une autre partie de la communauté musulmane soutenue par quelques autres marocains, au sujet de la construction d'une mosquée financée par le Wakf islamique en Scandinavie. Ce projet a été présenté par le Centre islamique précité et dont l'Imam Égyptien avait indisposé les islandais en faisant des déclarations malheureuses sur la communauté homosexuelle dans un pays qui la tolère entièrement. J'ai tenu à atténuer la portée et la dimension de ces discordes en rappelant la nature pacifique et tolérante de l'islam pratiqué par le Maroc et les efforts entrepris par l'Ambassade pour réconcilier les protagonistes.

4. Interaction avec la communauté marocaine:

Afin de pallier à l'éloignement de la communauté marocaine établie en Islande, il a été décidé de faire coïncider le lancement officiel de l'Association d'Amitié et de Dialogue maroco Islandais (objet d'envois précédents) avec la présence de la délégation parlementaire marocaine. Cette dernière a été conviée à assister à la cérémonie organisée par cette Mission par le biais du marocain Karim Askari. Ce dernier a accepté, sur les conseils de cette Ambassade, de confier la présidence de l'Association à M. Gisli Krabjornsson (voir écrits précédents). M. Krabjornsson, avocat, est prêt à s'engager dans la défense de nos intérêts auprès du Parlement où il jouit de l'amitié du Président de la Commission des Affaires Étrangères et d'un réseau solide. Plusieurs

parlementaires représentant la majorité et l'opposition, des représentants de l'église, de l'université et autres forums ont assisté à la réception, ainsi que la communauté marocaine. Cet événement a fait l'objet d'une médiatisation dans la presse locale.

Observations et commentaires:

- La Commission des Affaires Etrangères pourrait procéder à quelques amendements de son texte, ne serait ce que pour inclure une référence au langage du Conseil notamment, la solution politique. A cet égard, cette Mission continuera ses efforts ayant pour objectif, la disparition du projet et a mandaté, à cet effet, MM. Krühjornsson et Olafsson de continuer leur lobbying auprès des parlementaires islandais. Il convient de rappeler le rôle de ce dernier dans la suspension de l'adoption par la plénière, du projet de la Commission des Affaires Etrangères ;
- La position du gouvernement présentée par le Ministère des Affaires Etrangères est relativement conciliante et ne s'inscrit pas dans l'adversité. Les responsables du Ministère islandais se sont montrés réceptifs à une prise en compte des paramètres d'équilibre des résolutions du Conseil de Sécurité;
- Des liens économiques devraient être tissés avec l'Islande au regard de la dimension économique des orientations stratégiques de l'Islande;
- Des manifestations culturelles contribueraient à familiariser les islandais avec les différentes facettes de notre pays;
- La nouvelle Association mérité d'être renforcée par des participations à des événements nationaux et un soutien multiforme;
- Inviter le Ministère des Habous et des Affaires Islamiques à examiner la possibilité de désigner un Imam marocain pour la communauté marocaine en Islande;
- Des visites des partis et des jeunesses politiques, allant de la droite à la gauche, renforceraient davantage les relations bilatérales.

Haute Considération,

